

ÉNERGIE SAGUENAY
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À
SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE
Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par
David Champagne
Jeudi, le 22 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

« Vous avez tué la beauté du monde! »

- Dernières paroles de la poète Huguette Gaulin, juste avant son suicide par immolation

Bonjour,

Je m'appelle David Champagne. J'habite Chicoutimi, ville de Saguenay. Je m'inscris profondément en faux contre le présent projet de la compagnie GNL-Québec, tant dans sa forme que dans son fond, parce que la crise climatique actuelle exige de nous une volonté de transition énergétique qui passe par des moyens résolument plus en phase avec cette responsabilité collective qui nous incombe de montrer l'exemple. En tant que pays riche, non seulement avons-nous la possibilité d'être des leaders en matière de recherche et développement d'énergies douces, nous en avons aussi et surtout la responsabilité. Cela d'autant plus que nous avons déjà une expertise enviable en matière d'électricité et qu'il n'y a à proprement parler pas de demande mondiale en GNL qui ne puisse être fournie par des compagnies déjà existantes ailleurs. À l'heure de la transition et en tant que pays signataire de l'Accord de Paris, donner notre aval à un projet structurant d'une telle ampleur nous accablerait d'un retard dans nos objectifs collectifs sur le long terme d'une façon qui nous rendrait coupables envers des générations. En tant que région, nous avons le privilège de jouir d'une situation géographique exceptionnelle faite de grands espaces verts, d'un écosystème boréal riche, ainsi que d'un fjord magnifique abritant des espèces marines peu communes, dont certaines sont en danger d'extinction. Je n'apprendrai à personne que ce privilège vient avec des responsabilités à sa mesure.

L'acceptabilité de ce projet pose problème à plusieurs niveaux : social, environnemental, économique, esthétique et spirituel.

Personne ici n'est sans savoir que le présent projet est à la cause d'une grande polarisation au sein des citoyens du Saguenay. Selon Le Devoir, Énergie Saguenay avait reçu du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), « une directive diffusée en décembre 2015 compren[ant] [...] des exigences en lien avec les impacts

psychosociaux, présentés comme les “conséquences (réactions, actions), qu’elles soient positives ou négatives, résultant de la perception qu’ont les personnes et les groupes sociaux d’un projet (ex. : satisfaction, bien-être, soulagement, stress, anxiété, colère, comportements de fuite ou d’évitement, fatigue, insomnie, dépression, etc.)”¹. Cette demande est restée lettre morte pour les promoteur.eur.s lors de la première audition ; de plus, la Santé publique n’a même pas été invitée à table et aucune personne-ressource n’y était présente, ce qui est en soi une situation aberrante et mine sérieusement quant à moi la crédibilité du présent BAPE. Il serait d’ailleurs difficile de ne pas voir l’affront que constitue pour les populations autochtones le fait que ni les Atikamekw d’Opitciwan, ni les Innus du Nitassinan, territoires sur lesquels le trajet du pipeline est projeté, n’ont été consultés à ce sujet. Ayons en mémoire que les Innus de Pessamit ont voté par DEUX fois lors d’un référendum contre l’entente Pipmukuan d’Hydro-Québec de passer des lignes sur le territoire (le dernier référendum a eu lieu fin janvier dernier), sans pourtant qu’Hydro-Québec semble pour l’instant songer à changer son fusil d’épaule. L’acceptabilité sociale du projet est ici plus que bancale.

Du point de vue environnemental, les conséquences de ce projet varieront, selon les points de vue, de *relativement mauvaises* à *désastreuses*. « Relativement mauvaises » étant entendu par les promoteur.euse.s du projet comme moins pire que d’autres sources d’énergie, ou encore incitatives à remplacer le charbon par une énergie générant moins de CO₂. Cela sans garantie ou contrat bien sûr, ce qui est pour le moins une évaluation hasardeuse. En outre, « parmi les autres GES, on trouve le méthane, qui, sur un horizon de 20 ans, a un potentiel de réchauffement climatique jusqu’à 84 fois plus élevé que le CO₂ »². Je n’aborderai pas ici les enjeux liés à la survie des espèces marines, dont le béluga. D’autres que moi connaissent bien mieux cette question ; disons simplement que la survie de ces derniers dans le fjord du Saguenay est dangereusement menacée par ce projet.

Point de vue économique, la question se pose brutalement à savoir si les pauvres 300 emplois permanents envisagés par ce projet valent les 50 mégatonnes de CO₂ annuelles dont sera imputable le complexe que promeut GNL Québec, selon un scénario conservateur consensuel entre les ONG et les groupes citoyens, prenant en considération les émissions en amont et en aval du projet. C’est au bout du compte de bien pauvres retombées économiques en regard des émissions planétaires de GES qui seront assumées *de facto* par ce projet, sans tenir compte des risques environnementaux encourus par la région (risques de fuites, de déversements, impacts sur la faune marine), ainsi que les risques encourus par les économies locales déjà existantes ; je pense entre autres à l’économie touristique, particulièrement aux entrepreneur.eur.s qui oeuvrent en milieu marin et aux abords du fjord ; le passage quotidien de gigantesques

¹ Alexandre Shields, *GNL Québec: pas d’évaluation des conséquences psychosociales*, Le Devoir du 18 octobre 2020, https://www.ledevoir.com/societe/environnement/588012/gnl-quebec-pas-d-evaluation-des-consequences-sociales?utm_medium=email&utm_source=11624&utm_campaign=Le+courrier+du+week-end+-+18+octobre+2020

² Caroline Brouillette, Options politiques, <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/may-2019/lincoherence-du-projet-quebecois-d-exporter-du-gaz-naturel/>

méthaniers plombera à coup sûr l'intérêt touristique de la région. Non seulement touristique, mais aussi l'intérêt des citoyens du Saguenay. Moi-même originaire de Montréal, j'ai décidé de m'installer au Saguenay en raison de la nature et malgré le fait que les emplois sont plus rares ici. Le projet dont il est question n'a rien d'un incitatif pour le retour des jeunes dans la région, bien au contraire. Témoin l'UQAC, qui attire de nombreux jeunes pour son baccalauréat en intervention plein-air, qui attire annuellement 25 étudiants ; un très rapide calcul permet de voir qu'il s'agit là de 625 étudiants attirés ici, comparativement à 300 emplois permanents sur 25 ans promis par GNL Québec. On le voit, l'argument de l'exode des jeunes est faible. Non seulement ce projet est-il risqué, d'un point de vue économique il est archaïque et complètement déphasé par rapport aux secteurs énergétiques actuels. Selon le site web de Clean Energy Canada, entre 2020 et 2030 au Canada : 160 000 nouveaux emplois liés aux énergies propres devraient être créés, pour un négatif de 50 000 emplois liés aux énergies fossiles. Au train où vont les choses en fait, l'année 2030 devrait voir 559 400 emplois dans le secteur des énergies propres. La tendance actuelle est un développement annuel à l'emploi de 3,4 % dans le secteur des énergies propres, contre un déclin de 0,5 % dans le secteur des énergies fossiles. La cadence actuelle fait prévoir 14 fois plus d'emplois dans l'industrie des véhicules électriques qu'il n'en existe actuellement³.

Enfin, le projet est extrêmement douteux d'un point de vue fiscal. Un document mis en ligne par l'IRIS démontre le peu d'intérêt du projet de GNL Québec pour les contribuables Canadiens, les :

« Dans le cas du projet Énergie Saguenay, ce ne serait pas la société en commandite GNL Québec qui serait imposée sur les dividendes de GNL Québec inc. et Gazoduc inc., mais bien chacun des commanditaires individuellement, **dont tous sont établis dans des paradis fiscaux**. Cela permet de mettre en doute l'affirmation que la société GNL Québec rapportera d'importants revenus fiscaux au pays en dehors des activités de ses deux filiales commanditées. [...] À la lumière de l'étude du cadre fiscal éventuel du projet Énergie Saguenay, il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différents investisseurs du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résidents canadiens, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 %. [...] Considérant cette structure, nous recommandons au gouvernement d'éviter d'appuyer ce type de pratiques fiscales [...]. »⁴

J'ai gardé pour la fin le problème qui m'est le plus cher, à moi comme à la plupart des personnes ayant un lien de près ou de loin avec le Saguenay, et dont jamais on ne parle lors de ces audiences : la beauté. La première chose qui vous frappe – c'est bien le mot tellement c'est violent – lorsqu'on regarde la présentation du projet – cela jusque dans sa présentation graphique – c'est l'absence totale d'intérêt des promoteuse.eur.s pour l'aspect esthétique du projet d'usine. Ces messieurs-dames arrivent sur le territoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean, l'un des plus beaux territoires du Québec, avec sa forêt boréale, son fjord – qui a déjà été en lice

³ <https://cleanenergycanada.org/canadas-clean-energy-sector-set-to-accelerate-amid-fossil-fuel-slowdown/>

⁴ IRIS, GNL Québec/Énergie Saguenay – Quelles retombées fiscales?, https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL_WEB.pdf (les caractères en gras sont de moi)

comme patrimoine de l'UNESCO –, ses paysages époustouflants, ses couchers de soleil qui relèvent de la pure grâce... iels arrivent avec leurs bottes à caps à plusieurs milliards de dollars, avec la promesse d'un projet déstructurant du paysage, d'énormes méthaniers qui bousculeront l'habitat et la pouponnière de bêtes magnifiques et ultrasensibles, la pleine jouissance des kayakistes, plongeuse.eur.s et autres amoureux.euses des paysages marins, sans à aucun moment prendre en considération les enjeux esthétiques, qui sont parmi les plus significatifs de la nature humaine. Vous riez? Pourtant qui veut vivre dans une dompe? Demandons aux personnes qui promeuvent si chèrement ce projet s'iels projetteraient pour iels-mêmes de vivre dans un taudis afin de faire plus d'argent. Cela ne les gêne pourtant pas de défigurer en rêve les lieux des personnes vivant aux abords de leurs projets. La région du Saguenay – Lac-Saint-Jean compte peu de personnes financièrement riches. La richesse des gens d'ici – et leur fierté –, ce n'est pas l'Alcan, ce ne sont pas leurs salaires, pas leurs (bien rares) maisons cossues. La richesse des gens d'ici c'est la beauté du territoire qu'iels habitent, leur créativité (et on ne peut pas dire que l'idée d'un nouveau projet d'énergies fossiles soit très novatrice), c'est surtout – toutes les personnes de passage ici vous le confirmeront – leur chaleur et leur joie de vivre. Cette joie de vivre, ce n'est certainement pas l'Alcan qui en est la cause, c'est le bon air et la nature. Parlez-nous s'il vous-plaît de la joie de vivre qui règne à Fort McMurray. Ou de celle des Chinois.e.s qui vivent empilé.e.s les un.e.s sur les autres dans les grandes villes. Parlez-nous des charmes de Norilsk en Russie, de la beauté proverbiale de Charleroi en Belgique, de la vitalité de Detroit rock city. Toutes des villes ayant troqué la beauté contre des jobs.

Les fondements du projet de GNL Québec sont profondément brutaux, antisociaux, anxiogènes, créateurs de discorde dans la communauté du Saguenay – Lac-Saint-Jean, en plus d'être bancals sur le plans économique, navrants au point de vue inventivité technologique, sans compter qu'ils contribueraient sans l'ombre d'un doute à classer la région au rang des cancren environnementaux.

Merci de votre attention.

Cordialement,

David Champagne, citoyen